



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167854

VALABLE JUSQU'AU 11/05/2026

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/2016

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 26/02/2024

Capital : 50 000

Raison sociale : JOLLY RENOV

2705 ROUTE DE SANDILLON
45560 SAINT-DENIS-EN-VAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ORLEANS CEDEX 1 2017B00692

Siret : 824 540 769 00026

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0033396

Téléphone : 02 38 25 99 79

Fax :

Portable : 06 99 24 77 43

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000007498729004

Site Internet :

E-mail : f.bourger@preservationdupatrimoine.fr

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000007498729004

Responsabilité légale :

JOLLY CHARLES-HENRY PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	12/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/03/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	21/12/2023
o Isolation des combles perdus	12/05/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1